

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 22 JUIN 2026

Le vingt-deux juin deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Sacha GILLES, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

DURBESSON Audrey (pouvoir donné à PAONE Nathalie), POUSSIN Patrick (pouvoir donné à ROCHE Jean-Louis), MAFFEI Pascal (Pouvoir donné à PAGOT Annie).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BURAVAND

M. BURAVAND rappelle que par délibération n° 107/2024 du 19 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 2 VRD à l'entreprise BRAJA VESIGNE pour un montant de travaux de 155 115.85 € HT, soit 186 139.02 € TTC.

Par délibération n° 108/2025 du 8 septembre 2025, un avenant n°1 a été approuvé, portant sur la durée d'exécution du marché et n'ayant pas d'incidence financière.

Par délibération n° 15/2026 du 10 février 2026, un avenant n°2 a été approuvé, d'un montant de 12 617.60 € HT, portant nouveau montant global du marché à 167 733.45 € HT, soit 201 280.14 € TTC.

Il est exposé qu'il convient de prendre un avenant n°3 suite à la modification du modèle de borne amovible consécutivement à la présence d'une nape phréatique peu profonde découverte pendant les travaux. Le détail des modifications est annexé à la présente.

Le montant de l'avenant s'élève à **1 420 € HT**.

Le nouveau montant du marché global s'élèvera à 169 153.45 € HT, soit 202 984.14 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL :**A L'UNANIMITÉ,**

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la signature de l'avenant 3 – lot 2 VRD à l'entreprise BRAJA VESIGNE, pour un montant de **1 420 € HT**, soit **1 704 € TTC** correspondant aux travaux décrits ci-dessus.

FIXE le nouveau montant global du marché à **169 153.45 € HT**, soit **202 984.14 € TTC**.

AUTORISE le Maire à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits,
et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

Extrait certifié
conforme au registre
des délibérations.

Fait à BOULBON,
le 30/06/2026.
Le Maire,

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 03¹ du lot 02

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Commune de BOULBON
5 Place Victor BARBERIN
13150 BOULBON
Tél : 04.90.43 95 47

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SA BRAJA VESIGNE
21 Av Frederic Mistral BP 50071 - 84102 ORANGE Cedex
Numéro de téléphone : 04 90 34 34 42.
Numéro de SIRET : 319 755 823 00147
Code APE : 4211 Z

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Opération :

Rénovation du site dit l'ESPELIDO

Localisation :
05 Rue de l'ENCLOS
13150 BOULBON

Lot n° 02: VRD

■ Ordre de service : **18/11/2024**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : ...~~41~~ **mois**

Montant du marché public suite à l'avenant 02 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **167 733.45**
- Montant TTC : **201 280.14**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Modification du modèle de la borne amovible suite a la rencontre d'une nape phréatique peut profonde.

- Incidence sur le délai de l'avenant : **NON-**

- Incidence financière de l'avenant : **OUI**

Montant de l'avenant :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 1 420.00**
- **Montant TTC : 1 704.00**

Montant du marché public suite à l'avenant :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 169 153.45**
- **Montant TTC : 202 984.14**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 02/07/2026
ID : 013-211300173-20260622-1062026DEL-DE



Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SA BRAJA		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.